

Mes vacances réussies

Note de réflexion
et de préconisations
de la Commission
des personnes accompagnées

Vivre et devenir - Juillet 2025



Sommaire

Introduction	4
Pourquoi cette note ?	4
La Commission des personnes accompagnées : donner la parole pour agir .	5
Comment cette note a été réalisée	6
Partie 1 - Analyse de la situation actuelle	8
Ce qui fonctionne / ne fonctionne pas	8
1. Transports.....	8
2. Hébergement.....	9
3. Encadrement et accompagnants	9
4. Suivi médical	9
5. Activités et animations.....	10
6. Restauration	10
7. Destination / lieu de séjour	10
Une réalité contrastée.....	11
Les problématiques prioritaires retenues (Atelier visio 2)	12
1. Écouter ce qui a été dit.....	12
2. Identifier ce qui est important	12
3. Choisir les thèmes à approfondir	12
PARTIE 2 – Cinq préconisations pour des vacances réussies	14
Préconisations (Atelier 3)	14
1. Être acteur de ses vacances.....	15
2. Coordonner l'accompagnement	17
3. Sécuriser l'accessibilité.....	19
4. Aider les familles.....	21
5. Assurer un droit des vacances pour tous	23
Conclusion : Ce que nous disent les réflexions partagées	24
PARTIE 3 – Des idées à l'action	25
Des ressources pour agir et innover	25
1. Actions et supports pour "Être acteur de ses vacances"	26
2. Outils de "Coordination de l'accompagnement"	26
3. Procédures pour une "Accessibilité réelle"	27
4. Outils pour "Aider les familles"	27
5. Assurer un droit de vacances pour tous :.....	27
Identifier et mobiliser les acteurs clés pour la concrétisation.....	28
1. Mobilisation interne à Vivre et devenir.....	28
2. Partenariats externes stratégiques.....	29
Et après ? Des pistes pour 2026 voire 2028 : Pérenniser la démarche	30
Conclusion : Une parole pour faire bouger	31
Ce que la Commission souhaite faire entendre	33
Et maintenant ?	33
Remerciements	34



La Commission des personnes accompagnées de Vivre et devenir existe pour faire entendre la voix des personnes concernées, sur les sujets qui les touchent au quotidien. Cette note est la première de ses productions collectives.

Introduction

Pourquoi cette note ?

Cette note est née d'un croisement de regards et d'engagements.

En est à l'origine la Commission des personnes accompagnées de Vivre et devenir, espace de représentation porté par des membres volontaires dans les établissements.

Autour d'elle, un groupe de travail s'est constitué, rassemblant des personnes accompagnées, des représentants de l'association, et des facilitatrices du Réseau BOOST, pour organiser, structurer et animer le travail.

La Commission s'appuie sur une charte coconstruite, qui définit trois axes d'action :

- Porter la parole des personnes accompagnées ;
- Éclairer les décisions prises dans l'association ;
- Et proposer des solutions concrètes, ancrées dans les expériences vécues.

Ces travaux se fondent sur des valeurs simples mais exigeantes : le respect, la sincérité, la coopération et l'écoute mutuelle.

C'est dans ce cadre qu'est née l'envie de travailler sur un sujet qui traverse toutes les structures, tous les âges, tous les types d'accompagnement : les vacances.

Ce thème a été retenu lors de la journée de lancement de la Commission des personnes accompagnées : le 25 juin 2024.

Le constat de départ était partagé : le droit aux vacances existe, mais il n'est pas toujours effectif.

Les inégalités d'accès sont nombreuses. Les séjours proposés ne correspondent pas toujours aux envies, aux besoins ou aux possibilités des personnes.

Lors du premier atelier de la Commission, ce diagnostic a été formalisé collectivement.

On y a croisé la situation actuelle, les causes d'inégalité, les ressources à mobiliser et les effets attendus d'un vrai changement.

Les travaux de la Commission ont abouti à 5 préconisations, que nous vous détaillerons dans cette note :

- 1) Être acteur de ses vacances
- 2) Coordonner l'accompagnement
- 3) Sécuriser l'accessibilité
- 4) Aider les familles
- 5) Assurer un droit des vacances pour tous

Je n'ai pas l'habitude de parler, mais ici on me laisse le temps

C'est important qu'on soit là, pour représenter les autres

Les vacances c'est une expérience qu'on ne veut pas rater

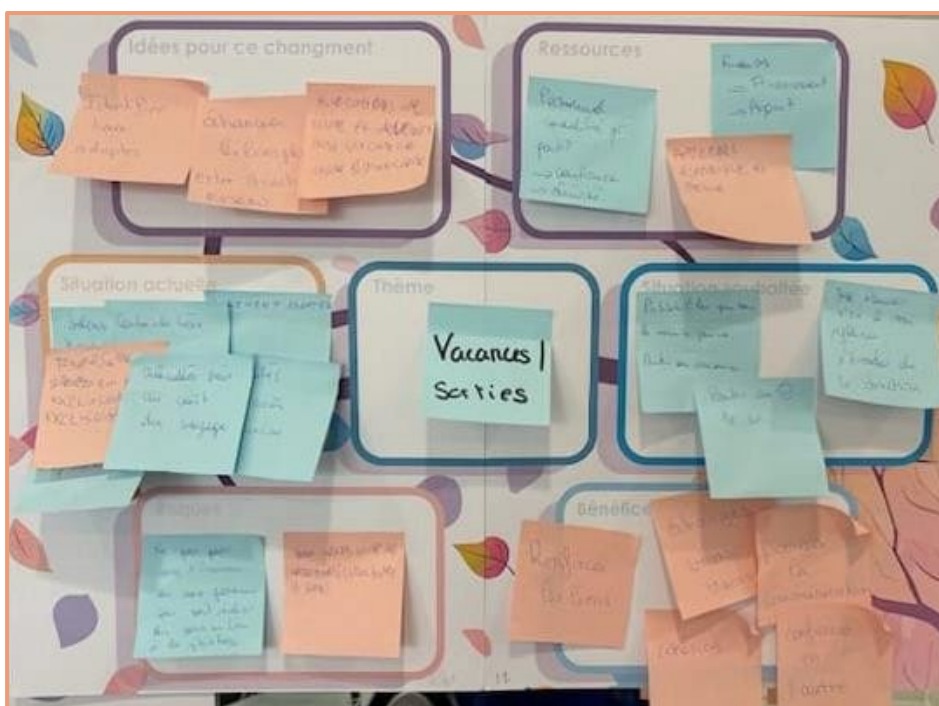


Cette note vise à :

- Faire entendre les expériences et ressentis des personnes concernées,
- Proposer des pistes concrètes pour améliorer l'accès aux vacances,
- Coconstruire avec les acteurs de l'association les choix d'organisation, d'accompagnement, de moyens et de posture concernant les vacances

Elle est porteuse d'une parole collective, forgée dans l'écoute, le débat, le respect des différences et l'envie commune d'avancer.

La photographie ci-dessous représente la carte mentale travaillée en atelier sur le thème des vacances, avec l'utilisation d'un SCORE (Situation actuelle, Cause, Objectifs à atteindre, Ressources et Effets)



La Commission des personnes accompagnées : donner la parole pour agir

Le 25 juin 2024, Vivre et devenir a lancé sa Commission des personnes accompagnées, une instance dédiée à donner la parole aux personnes accompagnées par ses établissements et services.

Les membres de la Commission sont volontaires et élus pour représenter les personnes de leur structure pour une durée de trois ans.

Selon leurs besoins, ils peuvent être soutenus par un professionnel, ou un proche, pour faciliter les échanges.

Ensemble, ils ont défini leur charte de fonctionnement et posé les premières pierres de leur mission : exprimer leurs souhaits, besoins et aspirations, afin de construire des solutions adaptées. Véritable espace d'échange entre les établissements, cette commission permet aux personnes directement concernées d'avoir une voix forte pour coconstruire les projets de l'association.

Les membres de la commission se réunissent deux fois par an. Des groupes de travail plus réduits peuvent être créés, selon le besoin, pour approfondir les travaux de la Commission.

La charte de la Commission des personnes accompagnées

La charte de la Commission des personnes accompagnées a été produite par ses membres le 25 juin 2024 lors de leur première rencontre à Paris, dans les locaux de Vivre et devenir.

Elle formalise les rôles, les valeurs, les engagements et les règles de fonctionnement de la Commission.

Elle peut être consultée sur le [site web de l'association](#)



Première réunion de la Commission des personnes accompagnées le 25 juin 2024 à Paris

Comment cette note a été réalisée

Le travail présenté dans cette note s'est déroulé sur plusieurs mois, entre décembre 2024 et juillet 2025.

Il a été construit en plusieurs étapes complémentaires :

■ **Un premier atelier en présentiel (3 décembre 2024)**

Il a permis d'ouvrir la réflexion à partir de souvenirs de vacances vécues, réussies ou ratées.

Les participants ont travaillé par le corps, les sens, les images, les émotions. À l'issue de cette journée, le premier travail de la Commission était lancé.

■ **Deux ateliers en visioconférence (1er avril et 28 avril 2025)**

Ils ont permis d'approfondir le sujet en identifiant les besoins les plus partagés, puis en coconstruisant des propositions concrètes à partir de ces besoins.

Chaque idée a été discutée, reformulée, classée selon sa faisabilité et son impact.

Membres de la Commission qui ont participé aux ateliers par visioconférence : Pascal SCHWINDOWSKY- SAVS Soustons, Florent PIGOREAU - MAS Hameau de Gâtines (Et Sylvie & Guillaume, les professionnels qui les ont accompagné), Eric RAQUET - Foyer de Vie les Marizys (Et Carine, accompagnante), Ashley SEREME – IME Le tremplin (Et Olivier, accompagnant), Abraham SERY COULIBALY - l'IME Marie-Auxiliatrice (et XXXX, accompagnant) , Camille LETELLIER - Dispositif habitat Coté cours (et Amandine, accompagnante) et Béatrice LETON – SAVS Soustons (et Coralie, accompagnante)

■ Un quatrième atelier en présentiel (1^{er} juillet 2025)

Il a permis de finaliser cette note avec les membres de la Commission.

Ce temps a servi à présenter la production des groupes de travail, choisir un titre collectif, valider les formulations finales, enrichir ou illustrer certaines parties, et officialiser ensemble ce travail collectif.

Démarche Participative



Cette démarche a été renforcée par :

- Des entretiens écrits menés avec des membres de la Commission, dont Noah Donnez, le Président de la Commission ;
- La production de visuels collectifs, créés lors des ateliers :
 - Une analyse des freins, objectifs et ressources pour avoir des vacances réussies
 - Une carte mentale des leviers,
 - Et un tableau partagé pour organiser les propositions.

Chaque étape a été pensée comme un espace de parole et de réflexion à égalité, avec un souci constant d'accessibilité, de clarté, et de dialogue.

La note a été rédigée par Florence Cologne et Stéphanie Burlaud, facilitatrices du Réseau Boost, qui ont animé l'ensemble des ateliers et de visioconférence. Elle a été ensuite présentée aux membres de la commission pour approbation.

Ce qui suit est le fruit de ce processus.

Partie 1- Analyse de la situation actuelle

Avant de formuler des propositions, les membres de la Commission ont pris le temps de croiser leurs expériences, de partager leurs souvenirs et de nommer ce qui facilite ou freine l'accès aux vacances.

Trois ateliers successifs, un travail d'écriture entre les séances, des visuels produits collectivement, et des entretiens ont permis de recueillir une matière riche et nuancée, ancrée dans le quotidien des personnes accompagnées.

Ce travail n'a pas cherché à établir un constat universel, mais à faire émerger des tendances et à identifier les thèmes qui reviennent, qu'ils soient porteurs d'obstacles, d'envies, ou d'exemples réussis.

Ce qui fonctionne / ne fonctionne pas

Les échanges ont permis d'identifier sept grands thèmes autour desquels s'organisent les attentes, les obstacles et les leviers d'une expérience de vacances réussie.

Pour chacun, les participants ont partagé à la fois :

- Des éléments à éviter ou à améliorer (cartons rouges) ;
- Et des éléments positifs à renforcer (cartons verts).

1. Transports

✘ Obstacles identifiés	✓ Leviers évoqués
<ul style="list-style-type: none">■ Transports publics non adaptés aux fauteuils roulants.■ Trajets longs, fatigants, bruyants ou mal organisés.■ Temps d'attente mal gérés, transferts non pris en charge (Exemple : trajets vers les gares ou aéroports).■ Peur de certains moyens de transport (avion, métro).■ Trop de monde, manque de respect, incivilités.	<ul style="list-style-type: none">■ Véhicules adaptés, confortables et sécurisés.■ Possibilité de voyager en famille ou avec des proches.■ Transport anticipé, climatisé, accompagné.■ Sécurité ressentie à chaque étape du trajet



2. Hébergement

✘ Obstacles identifiés	✓ Leviers évoqués
<ul style="list-style-type: none">■ Hôtels ou lieux non accessibles (escaliers, sanitaires inadaptés...).■ Partage de chambre imposé, confort insuffisant.■ Matériel mal adapté ou abîmé.■ Isolement géographique, absence de wifi, difficulté à sortir.	<ul style="list-style-type: none">■ Hébergements calmes, bien situés, accessibles et spacieux.■ Possibilité de se déplacer en fauteuil dans la chambre.■ Lieux chaleureux, accueillants, bien équipés.■ Espace pour l'intimité, choix du type de chambre.

3. Encadrement et accompagnants

✘ Obstacles identifiés	✓ Leviers évoqués
<ul style="list-style-type: none">■ Être avec quelqu'un qu'on ne connaît pas ou en qui on n'a pas confiance.■ Groupes trop grands, accompagnement insuffisant ou peu à l'écoute.■ Absence de lien entre la personne accompagnée et son référent.	<ul style="list-style-type: none">■ Être accompagné par quelqu'un qui connaît son histoire et ses besoins.■ Petits groupes choisis, équilibre entre autonomie et sécurité.■ Possibilité de partir avec des proches ou avec un professionnel connu.

4. Suivi médical

✘ Obstacles identifiés	✓ Leviers évoqués
<ul style="list-style-type: none">■ Absence de soignants disponibles ou compétents.■ Traitements non suivis, ordonnances oubliées.■ Organisation trop complexe ou stressante.■ Absence de lieux ou de protocoles adaptés.	<ul style="list-style-type: none">■ Suivi anticipé, soins disponibles sur place ou à proximité.■ Coordination médicale assurée.■ Personnes accompagnantes formées et attentives.■ Respect du rythme et des traitements.

5. Activités et animations

✘ Obstacles identifiés	✔ Leviers évoqués
<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités imposées, peu adaptées ou peu stimulantes. ■ Manque de diversité ou d'encadrement. ■ Discriminations, isolement, absence de programme clair. ■ Pas d'écoute sur les envies (musique, sport, nourriture, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités variées, relaxantes ou dynamiques selon les choix. ■ Possibilité d'autonomie ou de participation en groupe. ■ Animations adultes, karaoké, tournois, barbecues, découvertes. ■ Accès à des activités en plein air, sportives ou culturelles.

6. Restauration

✘ Obstacles identifiés	✔ Leviers évoqués
<ul style="list-style-type: none"> ■ Menus imposés, régimes non respectés. ■ Cadres bruyants, espace mal adapté. ■ Qualité ou variété des repas insatisfaisante. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Choix variés, adaptés aux goûts et aux besoins. ■ Spécialités locales, repas festifs, découverte gastronomique. ■ Respect des horaires, quantité suffisante. ■ Possibilité de manger dehors, au restaurant ou au lit !

7. Destination / lieu de séjour

✘ Obstacles identifiés	✔ Leviers évoqués
<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieux inaccessibles ou mal choisis. ■ Absence de transport sur place. ■ Séjours trop courts ou trop chers. ■ Choix non concerté, sentiment de ne pas être écouté. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieux au calme, en nature ou avec activités à proximité. ■ Choix de la destination concerté. ■ Séjours de 4 à 10 jours, au moins une à deux fois par an. ■ Accessibilité, sécurité, et possibilité de partir en petit groupe.

Une réalité contrastée

À travers les échanges, une conviction commune s'est imposée :

Les vacances sont un besoin essentiel, un droit, et une expérience précieuse.

Les participants n'ont pas demandé des vacances "de rêve", mais des vacances qui comptent, qui font du bien, qui marquent une pause dans le quotidien.

Ce qui rassemble, c'est :

- L'envie de choisir ses vacances plutôt que de les subir,
- Le besoin de rompre avec le rythme habituel,
- La volonté de partager un temps différent, avec des proches ou dans un cadre sécurisant.

Cependant, derrière ces points communs, la réalité est multiple.

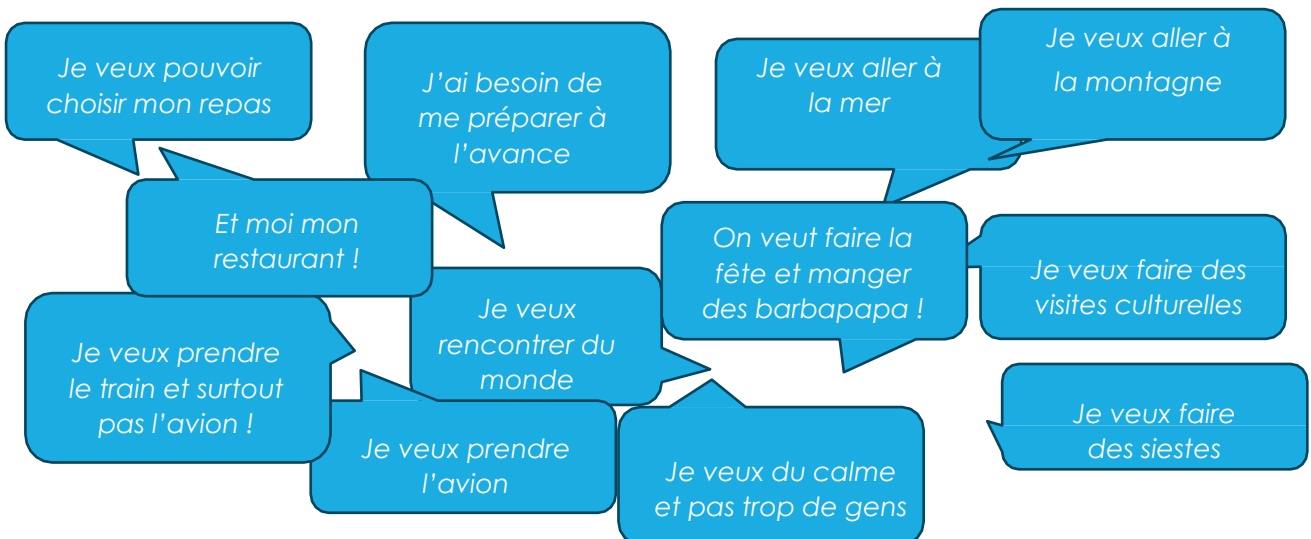
Les désirs s'expriment de façon très personnelle, selon les envies, les vécus, le type d'accompagnement, de handicap ou de fragilité.

Certaines personnes veulent partir à la mer, d'autres à la montagne. Certaines veulent faire la fête, d'autres préfèrent se reposer.

Certaines n'ont jamais eu l'occasion de partir, d'autres sont déjà parties plusieurs fois mais sans pouvoir choisir où, pour vivre quoi ou encore avec qui.

Cette foison de besoins est une richesse.

Elle s'est matérialisée dans l'atelier par une multitude de post-its, de phrases, de témoignages :



Ce qui se reflète dans ces productions, c'est **un consensus sur l'importance des vacances, et une diversité dans les formes que cela peut prendre.**

Cela invite à penser les vacances **non pas comme un modèle unique**, mais comme **un temps à construire sur mesure**, avec chaque personne.

Les problématiques prioritaires retenues (Atelier 2)

Lors de l'atelier visioconférence du 1^{er} avril 2025, les membres de la Commission ont poursuivi le travail d'analyse engagé lors du premier atelier, en se concentrant sur l'identification des besoins prioritaires.

L'animation s'est déroulée en trois temps successifs, pour guider progressivement la réflexion collective.

1. Écouter ce qui a été dit

L'atelier a démarré par une restitution des principaux enseignements des productions précédentes : verbatims, mots-clés, synthèses du tableau des envies et des obstacles, extraits des questionnaires.

En fait, chacun a sa vision des vacances réussies !

2. Identifier ce qui est important

Chacun a été invité à exprimer ce qui, pour lui, devait absolument être pris en compte pour que les vacances soient réussies. Les idées ont été classées, regroupées, discutées.

3. Choisir les thèmes à approfondir

Un vote collectif a permis de faire émerger cinq problématiques majeures, qui seront le fil rouge de la suite du travail :

- Être acteur de ses vacances
- Coordonner l'accompagnement
- Sécuriser l'accessibilité
- Aider les familles
- Assurer le droit des vacances pour tous

Ces cinq axes constituent les fondations des préconisations formulées dans la suite de cette note. Ils traduisent à la fois des attentes fortes, des besoins concrets, et une envie partagée d'agir sur ce qui peut vraiment changer.

Enjeux à propos des vacances pour les personnes accompagnées

À travers les ateliers, un constat s'est dégagé : le droit aux vacances est encore inégalement appliqué.

Certaines personnes partent tous les ans, d'autres pas. Certains séjours sont préparés avec soin, d'autres sont ressentis comme imposés sans dialogue.

Ces séjours se veulent inclusifs, mais ne tiennent pas toujours compte de l'accessibilité réelle ou du rythme des personnes.

Pour les personnes accompagnées, cela soulève plusieurs enjeux concrets :

- Réduire les écarts entre projet et réalité
 - Veiller à ce que les vacances proposées correspondent aux envies, aux besoins et aux capacités de chaque personne.
- Renforcer la participation des personnes accompagnées
 - Intégrer davantage leur parole dans les choix d'organisation, de lieux, d'activités.

- Outiller les familles, les établissements et les professionnels
- Apporter des supports, des repères, des aides concrètes pour mieux accompagner.
- Faire évoluer les pratiques
- En gardant à l'esprit que les vacances sont un levier de bien-être, de lien social, et d'estime de soi.

Ces enjeux sont des pistes d'action qui peuvent être adaptées, discutées et expérimentées, avec et pour les personnes concernées.

Conclusion

Ce premier temps d'analyse a permis de poser un constat partagé : les vacances ne sont pas un luxe, mais un besoin structurant, encore trop inégalement satisfait.

Les paroles recueillies montrent à la fois :

- Une grande diversité des attentes ;
- Des freins bien identifiés ;
- Et des conditions précises à réunir pour que les vacances soient réellement bénéfiques.

À partir des cinq axes retenus, les membres de la Commission ont travaillé sur des pistes d'action concrètes, simples ou ambitieuses, mais toutes ancrées dans le vécu et le bon sens.

Ce sont ces propositions que présente la Partie 2 de la note.

PARTIE 2 – Cinq préconisations pour des vacances réussies

Après avoir partagé les constats, les écarts et les envies dans les deux premiers ateliers, la Commission s'est attachée à transformer les besoins identifiés en propositions concrètes. Cette deuxième phase du travail, centrée sur les leviers d'action, a permis de faire émerger des pistes réalistes, utiles et ancrées dans l'expérience, que ce soit pour les personnes accompagnées, les familles ou les équipes.

Préconisations (Atelier 3)

Lors de l'atelier en visioconférence du 28 avril 2025, le groupe a travaillé collectivement sur chacun des cinq axes retenus.





Rappel des axes retenus :

- 1) Être acteur de ses vacances
- 2) Coordonner l'accompagnement
- 3) Sécuriser l'accessibilité
- 4) Aider les familles
- 5) Assurer un droit de vacances pour tous

À chaque étape, les participants ont été invités à proposer des idées concrètes, à formuler des besoins précis, et à imaginer des outils utiles pour faire évoluer les pratiques.

1. Être acteur de ses vacances

Comment permettre à chaque personne de s'exprimer sur ses envies de vacances et de participer réellement à leur préparation ?

<p>Problématique posée par le groupe</p> 	<p>Comment donner à chacun les moyens de dire ce qu'il veut vivre en vacances, de coconstruire un projet, et de se sentir vraiment impliqué dans sa préparation ?</p> <p>L'idée partagée par tous : être acteur, ce n'est pas juste donner son avis, c'est avoir des outils concrets pour exprimer ses envies, comprendre les choix proposés, et participer à l'organisation de ses vacances, à sa mesure.</p>
<p>Objectifs partagés</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exprimer ses préférences (lieux, rythme, types d'activités, personnes avec qui partir...), ■ Savoir où on va, avec qui, comment, et avec quel budget, ■ Être accompagné pour faire des choix, sans être dépossédé du processus
<p>Problématiques spécifiques relevées</p> 	<p>Certaines personnes ont des difficultés pour exprimer leur préférence pour des rythmes plus posés (grasse mat', repas décalés, sorties choisies...),</p> <p>La notion de "destination" est parfois floue : il faut aider à choisir entre des grandes familles de lieux,</p> <p>La question budgétaire n'est pas toujours évoquée, mais elle conditionne fortement l'accessibilité réelle,</p> <p>Certaines personnes n'ont jamais pu partir, ou ne peuvent pas se projeter seules.</p>
<p>Propositions concrètes</p> 	<p>Préparer les vacances à l'avance, avec des repères clairs :</p> <p>→ Organiser une réunion dédiée avec la personne, pour poser les grandes questions : où, avec qui, quand, comment, pourquoi ?</p> <p>→ Élaborer ensemble un document de départ (papier ou numérique), pour synthétiser : les personnes concernées, les envies, le budget, le type de séjour envisagé.</p> <p>→ Utiliser des catégories de destinations pour faciliter le choix : mer, montagne, ville, nature...</p> <p>Proposer plusieurs supports pour recueillir les envies, selon les profils.</p> <p>S'assurer que l'expression des envies peut se faire avec un professionnel ou un proche, en toute simplicité.</p> <p>→ Questionnaire imagé ou dans un langage accessible (Par exemple en utilisant la méthode Facile à lire et à comprendre -FALC) ;</p> <p>→ Livret à pictogrammes ;</p> <p>→ Formulaire interactif avec questions ouvertes ;</p> <p>→ Tableau d'envies ou jeu de cartes.</p> <p>Accorder un temps suffisant pour préparer, ajuster, affiner.</p> <p>→ Anticiper, ce n'est pas précipiter.</p>

Verbatims

Il faudrait que les personnes handicapées puissent avoir du temps libre pendant leurs vacances, ou en semi-autonomie. Elles doivent pouvoir décider de la destination et des lieux visités.

Si je peux dire ce que je veux faire, je me sens déjà un peu parti.

On pourrait avoir des pictos ou un truc simple pour dire ce qu'on aime




J'ai besoin de me préparer longtemps à l'avance





2. Coordonner l'accompagnement

Comment s'assurer que les rôles soient clairement répartis entre les personnes accompagnées, les professionnels, les familles et les bénévoles, pour garantir un séjour fluide et sécurisé ?

<p>Problématique posée par le groupe</p> 	<p>Comment s'assurer que les vacances soient préparées de façon fluide, cohérente et sécurisante, avec un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de chacun ?</p> <p>L'accompagnement ne peut pas être improvisé : il nécessite coordination, clarté des rôles, et continuité.</p> <p>Le groupe a insisté sur la nécessité d'un cadre rassurant, respectueux de l'autonomie, sans surcharge ni isolement.</p>
<p>Objectifs partagés</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Garantir un accompagnement bienveillant, stable et structuré, ■ Créer du lien entre les personnes accompagnées et leurs référents, ■ Favoriser l'autonomie, tout en garantissant l'accompagnement, ■ Prévoir un cadre explicite : qui fait quoi, quand, comment.
<p>Problématiques spécifiques relevées</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Être accompagné par une personne inconnue ou non formée, ■ Absence de lien avec les référents habituels, ■ Turn-over dans les équipes / fatigue des professionnels, ■ Confusion des rôles entre accompagnants et encadrants, ■ Trop peu d'information partagée avant le départ.
<p>Propositions concrètes</p> 	<p>Nommer un référent "vacances" identifié pour chaque séjour, qui coordonne les informations, les habitudes, les soins éventuels.</p> <p>→ Ce référent pourrait être un professionnel de l'établissement, un accompagnant externe, ou un binôme avec la famille.</p> <p>Mettre en place une fiche de liaison "vacances", remplie avec la personne concernée :</p> <p>→ habitudes, besoins spécifiques, éléments médicaux utiles, préférences quotidiennes.</p> <p>Créer une charte d'accompagnement en vacances, coconstruite avec les personnes accompagnées, pour définir :</p> <p>→ Ce qu'on attend d'un accompagnant, ce qu'il/elle garantit, et comment on communique ensemble.</p> <p>Organiser une rencontre préalable entre la personne et les professionnels ou bénévoles du séjour.</p> <p>→ Pour créer du lien, rassurer, poser les premières règles ensemble.</p> <p>Prévoir un cadre souple mais clair</p> <p>→ Pour que les accompagnants sachent comment réagir face aux imprévus, et puissent favoriser l'autonomie sans prise de risque.</p>

Verbatims

*J'ai besoin de parler
des vacances avec
quelqu'un qui me
connaît.*





*C'est important
d'avoir confiance
dans la personne
qui part avec nous.*

*La charte, ça sert à être
sûre qu'on va être
professionnel et gentil
avec moi.*



3. Sécuriser l'accessibilité

Comment garantir que les lieux, les transports, les équipements et les activités soient réellement accessibles à toutes les personnes accompagnées — au-delà des normes affichées ?

<p>Problématique posée par le groupe</p> 	<p>L'accessibilité est souvent perçue comme un critère "technique", mais les participants ont rappelé qu'elle est aussi sensorielle, émotionnelle, relationnelle. Elle doit être anticipée, vérifiée, partagée, pas seulement supposée.</p>
<p>Objectifs partagés</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Transmettre les besoins spécifiques en amont, sans perte d'information ; ■ Clarifier les conditions d'accueil, les marges de manœuvre, les limites ; ■ Permettre à chaque personne de se sentir en sécurité, informée, et libre dans ses choix ; ■ Donner aux équipes sur place les moyens concrets de s'adapter.
<p>Problématiques spécifiques relevées</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Difficulté à faire circuler les bonnes informations (soins, traitement, équipement) ; ■ Accessibilité "annoncée" mais non adaptée en réalité (bruit, toilettes, distances) ; ■ Manque d'adaptation au handicap invisible ou aux fragilités non visibles ; ■ Manque de relais désigné pour vérifier l'accessibilité réelle
<p>Propositions concrètes</p> 	<p>Transmettre les informations essentielles en amont puis en aval</p> <ul style="list-style-type: none"> → Fiche des besoins quotidiens (soins, rythme, alimentation, etc.) ; → Document pour décrire les particularités liées au handicap (visible ou invisible) ; → Information claire sur ce qu'on emporte avec soi, ce qu'il faut anticiper ; → Prévoir un retour des accompagnants et des personnes accompagnées pour permettre à l'accueil de s'améliorer. <p>Vérifier concrètement l'accessibilité du séjour</p> <ul style="list-style-type: none"> → Questions précises aux lieux d'accueil, → Liste du matériel utile à prévoir, louer, commander, → Validation des accès, de l'équipement et de l'environnement (par visio par exemple). <p>Préparer les lieux d'accueil à recevoir</p> <ul style="list-style-type: none"> → visioconférence avec les prestataires, avant le départ, → Fiches explicatives sur les aménagements possibles, → Recueil des retours d'expérience pour améliorer la suite. <p>Identifier un relais "accessibilité" pour chaque séjour</p> <ul style="list-style-type: none"> → Personne ressource pour coordonner les infos, vérifier sur place, anticiper les ajustements.

Verbatims

Ce n'est pas parce qu'il y a un ascenseur que c'est accessible.




Parfois, on ne peut même pas accéder aux toilettes, alors qu'on a une super rampe pour accéder au lieu !

L'avion, c'est trop bruyant, je préfère voyager en car !



4. Aider les familles

Comment mieux accompagner les familles et les proches dans l'organisation des vacances réussies ?

<p>Problématique posée par le groupe</p> 	<p>Les familles jouent souvent un rôle invisible mais décisif dans la faisabilité des vacances.</p> <p>Certaines accompagnent directement, d'autres gèrent à distance, parfois avec des moyens limités.</p> <p>Nombreuses familles manquent de repères, de relais, ou d'outils pour préparer ou soutenir les projets de vacances.</p> <p>D'autres ne sont pas assez informées, ou se sentent seules pour tout porter.</p>
<p>Objectifs partagés</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mieux impliquer les familles dans la préparation du séjour ; ■ Leur donner des outils clairs, pratiques, accessibles ; ■ Reconnaître leur rôle sans leur déléguer l'ensemble de la charge ; ■ Offrir des relais professionnels là où c'est nécessaire.
<p>Problématiques spécifiques relevées</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Familles peu associées à la préparation des séjours ; ■ Besoin de relais pour certaines tâches (soins, logistique, vêtements adaptés...) ; ■ Difficulté à trouver des aides (financières, matérielles) ; ■ Manque de soutien émotionnel ou organisationnel ; ■ Inégalités entre les familles selon les ressources disponibles.
<p>Propositions concrètes</p> 	<p>Créer un livret "soutien aux familles", à remettre avant le séjour ;</p> <p>→ Recenser les aides financières disponibles, les contacts utiles, les étapes du projet ;</p> <p>→ Inclure un guide des partenaires à solliciter (services de soins, de repas, aide à la toilette...).</p> <p>Partager les tâches avec les familles de façon explicite</p> <p>→ Clarifier qui fait quoi dans la préparation et pendant le séjour,</p> <p>→ Prévoir un accompagnement professionnel lorsque la famille ne peut pas tout assurer (soins, logistique, départs, etc.).</p> <p>Organiser des temps d'échange entre familles et professionnels</p> <p>→ visioconférence ciblées avec partage d'expériences (et pas de visio "génériques"),</p> <p>→ Témoignages visioconférence à disposition pour aider à la projection, valoriser les bonnes pratiques.</p> <p>Prévoir des relais autour du lieu de vacances</p> <p>→ Identifier les professionnels locaux (aides à domicile, soins, etc.),</p> <p>→ Fournir une liste simple et mise à jour aux familles et équipes.</p>

Verbatims

Mes parents font tout pendant les vacances, ça les fatigue





Tous les ans on ne sait pas si on pourra partir à cause des sous.

Il faut donner des listes des relais pour les familles qui ne peuvent pas tout faire, comme donner tous les repas par exemple !



5. Assurer un droit des vacances pour tous

Comment garantir à chaque personne accompagnée un accès effectif aux vacances dans des conditions respectueuses de son rythme et de ses besoins ?

<p>Problématique posée par le groupe</p> 	<p>Loin d'être un luxe, les vacances sont une source d'épanouissement pour les personnes accompagnées. Partir en vacances permet de rompre avec le quotidien, faire de nouvelles expériences et renforcer sa capacité d'agir.</p>
<p>Objectifs partagés</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rompre avec le quotidien, ■ Garantir une respiration régulière dans l'année, ■ Éviter les inégalités d'accès aux séjours.
<p>Problématiques spécifiques relevées</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le droit aux vacances n'est pas effectif pour une partie des personnes accompagnées ; ■ Manque des ressources financières pour pouvoir partir ■ Difficultés d'accessibilité
<p>Propositions concrètes</p> 	<p>Réaliser 1 séjour de 4 à 5 jours par an (minimum garanti) → Cette durée minimale est importante pour se sentir vraiment en vacances → Pour certains : 2 séjours par an ou un séjour plus long (7 à 8 jours) ; Expérimenter de nouvelles formes de séjour → Culturels, sportifs, écologiques, à l'étranger, inter-établissements...</p>

Verbatims

*Je veux partir pendant
1 mois à l'étranger !*

*Si je pouvais être sûre
de partir une fois par an, déjà,
ça serait génial*

*Sans des besoins élémentaires,
beaucoup ne peuvent pas profiter
aisément des vacances, qui deviennent
une prolongation des difficultés
de la vie quotidienne.*

*Tous les résidents n'ont pas eu la même
chance que moi, avec mes supers
accompagnants qui me connaissent
bien, certains sont partis pour la première
fois et ça a été la catastrophe*



Conclusion : Ce que nous disent les réflexions partagées

À travers ces cinq axes, les membres de la Commission ont formulé des propositions concrètes, fondées sur l'expérience et la diversité des situations rencontrées.

Chaque piste évoquée vise à faire évoluer les pratiques, en tenant compte :

- Des envies singulières de chaque personne ;
- Des freins persistants ;
- Et des besoins d'outils clairs pour mieux anticiper, accompagner, sécuriser.

Les propositions ne dessinent pas un modèle figé, mais une série de repères pour construire, ensemble, des vacances accessibles, choisies et réussies.

La suite de la note interrogera les conditions de mise en œuvre et les ressources déjà mobilisables ou à renforcer.

PARTIE 3 – Des idées à l'action

Après avoir identifié les problématiques prioritaires et formulé cinq propositions clés dans la Partie 2, cette troisième partie se concentre sur les modalités concrètes de mise en œuvre.

Il s'agit de transformer les propositions de la Commission en actions tangibles, en développant les outils nécessaires et en mobilisant les acteurs pertinents pour garantir que chaque personne accompagnée puisse vivre des vacances qui lui ressemblent.

Les témoignages recueillis confirment à la fois la richesse des expériences existantes et la nécessité d'un cadre structuré pour lever les freins persistants.

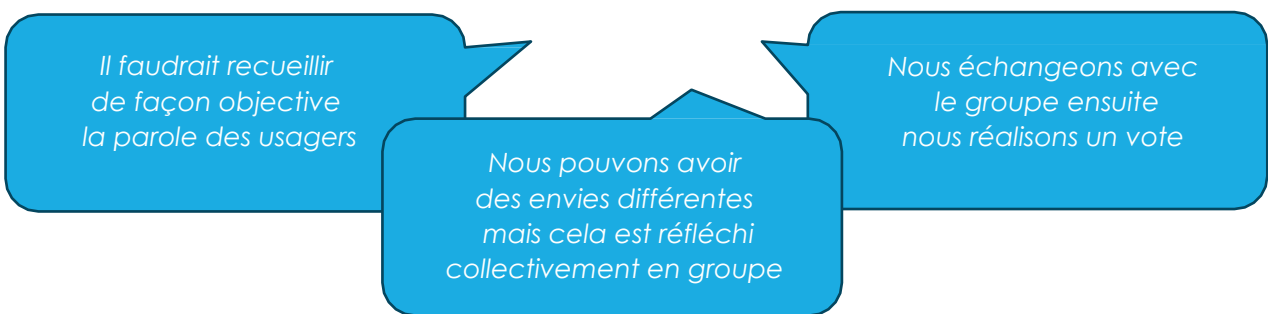
Cette dernière partie de la note se concentre sur les propositions formulées par la Commission :

- Changer le regard pour permettre aux personnes accompagnées d'être actrices de leurs vacances ;
- S'inspirer des initiatives déjà existantes ;
- Enrichir ou créer de nouveaux supports adaptés ;
- Identifier les acteurs à impliquer pour garantir des vacances réussies.

Des ressources pour agir et innover

Retour d'usage sur les actions existantes

Durant les ateliers, de nombreux retours d'usage et témoignages sont à noter auprès des personnes accompagnées et des professionnels.



Imaginer de nouveaux outils utiles et adaptés

Les membres de la Commission ont esquissé une boîte à outils, avec plusieurs catégories de supports pensés pour animer les problématiques identifiées.

1. Actions et supports pour "Être acteur de ses vacances"

Le **"Carnet de mes envies vacances" (FALC et imagé)** : Créer un document interactif (papier et/ou numérique) utilisant le Facile à Lire et à Comprendre (FALC), des pictogrammes et des images. Ce carnet permettrait à chaque personne d'exprimer ses préférences (destination, activités, personnes avec qui voyager, rythme souhaité) en amont.

"Mon premier voyage", Kit de projection et de choix : Pour ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de partir ou ont des difficultés à se projeter, développer des supports visuels (photos, courtes vidéos de lieux et d'activités accessibles) et des témoignages de personnes accompagnées ayant vécu des expériences positives. Cela permettrait, d'élargir les horizons et de découvrir des activités non envisagées.

Réunion préparatoire "Mes vacances sur mesure" : Formaliser la tenue d'une réunion dédiée avec la personne, son référent habituel et, si elle le souhaite, sa famille. Cette réunion s'appuierait sur le "Carnet de mes Envies Vacances" pour coconstruire le projet, aborder le budget, et présenter les options concrètes. Le "plan de voyage illustré" pourrait être un support clé de cette réunion.

Les membres de la Commission ont évoqué également des échanges de groupe et des votes pour déterminer la destination, prouvant la faisabilité et l'efficacité de cette approche.

Un processus de réajustement : Prévoir explicitement la possibilité de changer d'avis pendant la préparation,

Accroître l'autonomie via le numérique : Investiguer l'utilisation d'applications numériques dédiées à la préparation des séjours (budget prévisionnel, programme visuel, kit de communication d'urgence) ou à l'aide à l'orientation sur place.

Ambassadeurs vacances : Mettre en place un programme où des personnes accompagnées ayant eu des expériences positives deviendraient des "ambassadeurs" pour témoigner, inspirer et aider d'autres personnes à se lancer dans l'aventure des vacances, à l'image des "témoignages vidéo" suggérés.

2. Outils de "Coordination de l'accompagnement"

La "Fiche de liaison vacances" centralisée et dynamique : Mettre en place un document unique et standardisé, rempli avec la personne concernée, récapitulant toutes les informations essentielles (habitudes, traitements médicaux, besoins spécifiques en termes de soins ou d'alimentation, préférences de sommeil, éléments déclencheurs de stress, personnes ressources à contacter).

Cette "fiche d'identification des besoins" ou "fiche des besoins quotidiens" (atelier 2), sécurisée et confidentielle, doit être accessible et transmise de manière fluide entre les professionnels impliqués dans la préparation et l'accompagnement. Quelques exemples qui fonctionnent : s'appuyer sur un référent santé qui connaît les traitements et habitudes de la personne ou utiliser le projet d'accompagnement personnalisé.

"Ma Charte d'Accompagnement en vacances" : Coconstruire une "charte de bienveillance" claire avec les personnes accompagnées, définissant les rôles et attentes mutuelles entre vacanciers et accompagnants. Elle établirait les principes de respect, d'écoute, de bienveillance et d'encouragement à l'autonomie, tout en posant les limites nécessaires pour la sécurité.

Module de formation " Accompagner en vacances - spécificités et bonnes pratiques" : Développer une formation courte et obligatoire pour tous les professionnels et bénévoles intervenant sur les séjours, axée sur la prise en compte des besoins individuels, la gestion des imprévus, la communication adaptée et le respect de l'autonomie.

3. Procédures pour une "Accessibilité réelle"

Protocole de "Vérification d'accessibilité sur site" : Au-delà des normes standards, élaborer une checklist détaillée et des protocoles de vérification pour les lieux d'hébergement, les transports et les activités. Cela inclurait des éléments tels que la largeur réelle des portes, la praticabilité des chemins, le niveau sonore ambiant, la disponibilité de matériel adapté (lève-personne, fauteuils spécifiques), et l'accessibilité sensorielle (lumière, odeurs). L'idée d'une validation par visio (appel vidéo avec le prestataire) ou quand cela est possible par une visite préalable d'un membre référent serait systématisée.

Une "lettre type pour interroger les prestataires" pourrait faciliter cette démarche.

Base de données "Partenaires vacances accessibles" (Annuaire des lieux accessibles) : Constituer et actualiser un "annuaire des lieux accessibles" des prestataires de confiance (hébergeurs, transporteurs, agences d'activités) qui ont prouvé leur capacité à offrir une accessibilité réelle et une bonne compréhension des besoins des personnes accompagnées. Les retours d'expérience devraient alimenter cette base.

Le "Référént accessibilité séjour" : Formaliser le rôle de cette personne ressource, comme le montre l'expérience du "référént de séjour" du Foyer Sainte Chrétienne, qui vérifie la logistique. Il pourrait aussi organiser une concertation pour préparer les séjours entre parents/responsables légaux et les professionnels comme cela est réalisé au SESSAD Denisien.

Développement d'un "Label Qualité Vivre et devenir vacances inclusives" : Créer un label interne qui certifierait des séjours respectant des standards élevés d'inclusion, d'accessibilité réelle et de co-construction, reconnaissant ainsi les efforts des structures et des partenaires.

4. Outils pour "Aider les familles"

Le "Guide pratique des vacances Inclusives pour les familles" : Créer un livret clair et complet destiné aux familles, regroupant les informations sur les aides financières existantes (locales, nationales, associatives), les contacts utiles (services de soins à domicile sur les lieux de séjour, associations locales de soutien), les démarches administratives simplifiées, et les conseils pour préparer le départ et le retour. Ce serait un "livret d'accueil" spécifique aux vacances.

"Espaces d'échange familles-professionnels-personnes accompagnées" :

Développer des "espaces d'échanges entre familles / accompagnants /établissements" et des "forums ou visio 'partage d'expérience". Ces temps dédiés permettraient de répondre aux besoins de soutien et d'information des familles. Les membres de la Commission soulignent le rôle important de parents dans l'organisation administrative, qui nécessite des échanges réguliers avec les professionnels, confirmant le besoin d'une communication fluide et soutenue.

5. Assurer un droit de vacances pour tous :

Définition d'un "Cadre de référence vacances" : Intégrer dans les procédures internes de Vivre et devenir l'objectif minimum d'un séjour par an pour chaque personne accompagnée qui en exprime le désir. La durée idéale semble se situer autour de 6 à 7 jours, ou au moins 4 à 5 jours, avec une consultation et une co-construction systématique du projet.

Sécurité et stabilité : la sécurité et stabilité de l'organisme hôte ainsi que la situation et l'image des personnes handicapées sur place sont des éléments indispensables. Ces critères de l'environnement global doivent être pris en compte dans le choix des destinations.

Temps libre et semi-autonomie : des moments de temps libre complet ou en semi-autonomie sont cruciaux et doivent être intégrés dans la planification des activités et l'esprit des séjours. L'accompagnant est là pour encadrer et aider, il ne doit pas décider seul du chemin ni les lieux visités.

Poursuivre l'exploration de nouvelles formes de vacances : séjours thématiques (artistiques, culinaires, sportifs adaptés), échanges inter-établissements, voyages à l'étranger (pour les personnes le souhaitant et le pouvant), ou encore des "micro-séjours" de rupture à proximité du domicile.

Identifier et mobiliser les acteurs clés pour la concrétisation

Pour garantir l'accessibilité et la pertinence de ces outils, plusieurs acteurs ont été cités comme essentiels :

- Les personnes accompagnées : co-construction, retours d'usage, testeurs.
- Les familles : relais de repérage des besoins, accompagnement à distance.
- Les professionnels des établissements : facilitateurs, garants de la qualité.
- Les prestataires de séjour ou structures partenaires : adaptation des offres, retours d'expériences.
- Les bénévoles : engagement, transmission des informations, soutien ponctuel.

La mise en œuvre des préconisations de la Commission nécessite une mobilisation coordonnée de l'ensemble des parties prenantes, internes comme externes à Vivre et devenir.

1. Mobilisation interne à Vivre et devenir

La Commission des personnes accompagnées : Son rôle est central comme instance de proposition et de consultation. Elle est le garant de la voix des personnes concernées tout au long du processus.

Le conseil d'administration : En étant à l'écoute des préconisations émises par la Commission des personnes accompagnées, il dispose d'un pouvoir politique et stratégique sur la question des vacances au sein de Vivre et devenir.

La direction générale et les directions territoriales : La direction générale et les directions territoriales sont essentielles pour assurer une politique sur les vacances harmonisée dans tous les établissements de l'association. Elles sont aussi capables de repérer les bonnes pratiques.

Les directions des établissements, services et dispositifs : Les directions des établissements doivent être les moteurs de l'intégration de ces préconisations dans leurs projets d'établissement. L'exemple du Foyer Sainte Chrétienne où "chaque groupe fait le bilan des vacances et décide de sa prochaine destination" dès le mois septembre, et où le conseil de vie sociale (CVS) est très impliqué, constitue une bonne illustration d'une gouvernance intégrée.

Les référents "vacances" au sein des équipes : Désigner et former au sein de chaque établissement des référents dédiés aux projets de vacances, chargés de la coordination, de la diffusion des outils (comme le "tableau de bord de préparation de séjour" et la "fiche qui fait quoi ?") et du suivi des parcours de vacances des personnes. Cette expérience est déjà menée au sein du Foyer Sainte Chrétienne, qui désigne un référent de séjour.

Les équipes éducatives et accompagnants : Ils sont au cœur de l'expérience vécue. Leur implication dans la coconstruction des activités et leur capacité à rassurer et accompagner même face à l'angoisse du changement sont essentielles et doivent être valorisées et soutenues.

2. Partenariats externes stratégiques

Organismes de tourisme adapté et fédérations spécialisées : Établir des partenariats avec des structures reconnues pour leur expertise dans le tourisme inclusif (associations, labels, agences de voyage spécialisées) pour identifier de nouvelles destinations, bénéficier de formations ou de conseils.

Transporteurs et hébergeurs : Développer des relations privilégiées avec des entreprises de transport (taxis adaptés, compagnies aériennes, ferroviaires) et des hébergeurs (hôtels, gîtes, campings) qui s'engagent sur une véritable démarche d'accessibilité et de personnalisation de l'accueil.

Collectivités territoriales et institutions publiques : Solliciter les conseils départementaux, les régions et les agences régionales de santé (ARS) pour des subventions, des dispositifs d'aide à la personne, ou pour le développement d'infrastructures touristiques inclusives.

Associations de familles et réseaux d'entraide : Collaborer avec ces associations pour mutualiser les ressources, partager les bonnes pratiques et renforcer le soutien aux familles. Les "espaces d'échanges" sont un levier fort à cet égard.

Et après ? Des pistes pour 2026 voire 2028 : Pérenniser la démarche

Pour que l'accès aux vacances devienne un droit pleinement effectif et une expérience enrichissante et durable, il est essentiel d'inscrire ces actions dans une vision à long terme.

Horizon 2026 : Le temps de l'expérimentation et de premiers bilans

Déploiement pilote des outils : Lancer l'expérimentation des outils développés (carnet des envies, fiche de liaison, charte, etc.) dans un groupe d'établissements pilotes, en s'inspirant des bonnes pratiques.

Lancement de la première évaluation participative : à la fin de l'année 2026, réaliser un bilan qualitatif et quantitatif des séjours de l'année 2026 des établissements pilotes, en collectant systématiquement les retours des personnes accompagnées (via un questionnaire simplifié), des familles et des professionnels. Évaluer l'efficacité des nouveaux outils et des partenariats établis.

Horizon 2027- 2028 : amélioration continue et généralisation

Ajustement et amélioration continue : Fort de ces premiers retours, ajuster les outils et les processus. Organiser des ateliers de partage d'expérience pour capitaliser sur les réussites et identifier les points d'amélioration, "faire remonter toutes les expériences".

Les membres de la Commission souhaitent que la période 2027- 2028 permette de **généraliser leurs préconisations sur les vacances dans l'ensemble des établissements et services de Vivre et devenir.**

Conclusion : Une parole pour faire bouger

Cette note a proposé une immersion dans le sujet essentiel des vacances pour les personnes accompagnées par Vivre et devenir. Née de l'engagement de la Commission des personnes accompagnées, elle a croisé les expériences, les besoins et les envies pour dresser un constat nuancé et formuler des pistes d'action concrètes. **Le droit aux vacances est apparu comme un levier fondamental de bien-être, de lien social et d'estime de soi.** Il a été constaté aussi que **son effectivité reste encore trop inégale.**

Le travail mené a mis en lumière une réalité complexe : **si des initiatives existent et des efforts sont déployés, des freins persistent, notamment en matière d'autonomie de choix, de coordination de l'accompagnement, d'accessibilité réelle des lieux et des activités, de soutien aux familles et de garantie d'un minimum de séjours pour tous.** Les témoignages des personnes révèlent à la fois les réussites de dispositifs participatifs existants et les points d'amélioration spécifiques, tels que la nécessité d'une durée de séjour plus longue ou d'une communication encore plus proactive.

Les préconisations formulées dans cette note constituent **une feuille de route dynamique. Elles visent à transformer les pratiques en s'appuyant sur un changement de regard sur la capacité des personnes accompagnées à décider de leurs vacances,** des outils concrets et en mobilisant l'ensemble des acteurs : les personnes accompagnées elles-mêmes, leurs familles, les équipes des établissements, la direction de Vivre et devenir et des partenaires externes.

Cette note marque une étape importante dans la vie de la Commission des personnes accompagnées, car elle est le résultat d'une première année de travail collectif. Elle formalise une année d'échanges, d'ouverture, d'écoute et de parole des personnes accompagnées sur la thématique des vacances. Elle **a pour vocation d'être diffusée le plus largement possible :**

- Au conseil d'administration de l'association
- À l'ensemble des établissements, services et dispositifs de Vivre et devenir
- Relayée sur les différents outils de communication de Vivre et devenir : site internet, intranet, réseaux sociaux, magazine et lettre électronique.
- Aux principaux partenaires institutionnels de l'association.
- Une version en facile à lire et à comprendre de cette note sera réalisée diffusée en même temps pour la rendre accessible au plus grand nombre.

Deux leviers ont été jugés particulièrement structurants pour les membres de la Commission :

1) **Pouvoir exprimer des envies et des besoins, dès la préparation du séjour.**

C'est le point de départ de vacances réussies et véritablement inclusives. Si les personnes ne peuvent pas exprimer ce qu'elles désirent – le type de destination, les activités, les personnes avec qui partir, ou même le rythme de leurs journées – les vacances risquent de ne pas leur correspondre.

2) **La coordination des acteurs, pour garantir un cadre cohérent, rassurant et personnalisé.**

Une organisation sans faille est nécessaire pour concrétiser les envies clairement exprimées. Ce levier crucial assure que toutes les parties prenantes – qu'il s'agisse des professionnels de Vivre et devenir, des familles, des accompagnants, ou des prestataires externes – travaillent en synergie. Une coordination efficace permet la circulation fluide des informations vitales (besoins de santé, habitudes, particularités émotionnelles) et garantit que les rôles et responsabilités de chacun sont clairs. Cela crée un environnement stable et rassurant pour la personne accompagnée, dans lequel ses besoins sont anticipés et respectés tout au long du séjour, de la préparation au retour. C'est ce cadre structuré qui rend possible l'autonomie et le bien-être, transformant les préoccupations potentielles en une expérience de ressourcement.

Ces deux leviers sont indispensables pour la réussite des cinq préconisations formulées par la Commission pour des vacances réussies.

■ **Résumé des cinq préconisations de la commission des personnes accompagnées**

Être acteur de ses vacances : La priorité est de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. Cela passe par changer le regard sur leur rôle essentiel dans l'organisation de leurs vacances, des outils de co-construction adaptés et l'instauration de temps dédiés à l'expression des envies et à la préparation des séjours. L'objectif est que les vacances soient choisies, non subies.

Coordonner l'accompagnement : Il est crucial de garantir un cadre sécurisant et fluide. La mise en place de référents "vacances" et de fiches de liaison détaillées permettra une meilleure transmission des informations et une anticipation des besoins spécifiques (santé, habitudes, émotions), réduisant ainsi l'angoisse liée à l'inconnu.

Sécuriser l'accessibilité : Au-delà des standards, l'accent doit être mis sur une vérification concrète et détaillée de l'adaptation des lieux, des transports et des activités. L'intégration de retours d'expérience et l'utilisation d'un "annuaire des lieux accessibles" fiable sont indispensables pour éviter les déconvenues et garantir le confort de tous.

Aider les familles : Les familles sont des partenaires essentiels. Il est prioritaire de les informer, de les soutenir et de les impliquer pleinement, sans les surcharger. La création d'un "Guide pratique" et la mise en place d'espaces d'échanges dédiés renforceront cette collaboration.

Assurer un droit aux vacances pour tous : Affirmer un droit effectif à la rupture et au ressourcement. Cela se traduit par l'engagement à proposer un minimum de 4 à 7 jours de vacances par an, voire plus, pour ceux qui le souhaitent et le peuvent. Le sentiment de sécurité et la possibilité de temps libre sont également des conditions fondamentales pour des vacances réussies.

Ce que la Commission souhaite faire entendre

La Commission des personnes accompagnées, à l'origine de cette note, souhaite faire entendre un message clair et puissant :

Les vacances sont un droit, pas un privilège : Chaque personne, quelles que soient ses fragilités, doit pouvoir accéder à des temps de repos, de découverte et de plaisir.

La participation est la clé : Rien ne doit être fait sans les personnes concernées. Leur parole, leurs envies et leurs choix sont le point de départ et le fil rouge de toute démarche.

L'anticipation et la personnalisation sont essentielles : Des vacances réussies se préparent. Il faut prévoir, organiser, et surtout adapter l'offre aux besoins singuliers de chacun, en tenant compte des "handicaps invisibles" et des sensibilités personnelles.

La coopération est une force : Le succès repose sur une synergie bienveillante entre les personnes accompagnées, les familles, les professionnels et les partenaires extérieurs. Les bonnes pratiques, comme celles des commissions vacances en établissement, doivent être valorisées et diffusées.

Investir dans les vacances, c'est investir dans le bien-être : Allouer des moyens humains, financiers et matériels pour ces séjours n'est pas une dépense, mais un investissement dans la qualité de vie, l'autonomie et l'épanouissement des personnes accompagnées.

Plus largement....



La Commission des personnes accompagnées souhaite :

- **Que cette note existe**, et qu'elle fixe une parole collective dans le temps.
- Que **la Commission soit reconnue** comme un espace d'expression continue, consultée sur les sujets qui concernent les personnes accompagnées.
- Que **chaque personne contributive s'y retrouve** : dans l'émotion, dans l'envie, dans la possibilité de changer quelque chose.

Et maintenant ?

Ce travail a révélé une envie forte de participer. Pas seulement pour "donner un avis", mais pour construire, avec les équipes, les familles, et les directions.

C'est toute la valeur de la Commission : donner une existence durable à la parole des personnes accompagnées.

Nous avons demandé à la Commission de résumer leur mission en une phrase, et nous partageons en guise de mot de la fin la phrase retenue par ses membres : **Une parole pour faire bouger !**

Remerciements

La Commission des personnes accompagnées souhaite remercier :

L'ensemble des membres qui ont participé aux travaux nécessaires à la rédaction de cette note.

Etablissement ou service	Membres
Domaine de Chantaloup	Najwa FARADJI
IME Marie-Auxiliatrice	Abraham LEVY SERY-COULIBALY
IME Le Tremplin	Ashley SEREME
Dispositif habitat Coté cours	Camille LETELLIER
IME Excelsior	Audric DERCOURT
Résidence les Marizys	Eric RAQUET
Résidences et SAVS Soustons	Beatrice LETON
Pôle handicap Saint-Louis	Lisa VILET
Hameau de Gatines	Florent PIGOREAU
Pole autisme 93	Noah DONNEZ
Résidence Tarnos océan	Franck NETTO
Résidences et SAVS Soustons	Pascal Schwindowsky
MAS Les Iris	Patrick RANAIVO
Dispositif Bell'Estello	Laure NOUTARY
Foyer Isabelle et HI, RA	Roland KOMLAND (ancien membre Dany MAILAIN)
COEM Aintzina	Zoé LERCHUNDI GEZ
Foyer Sainte Chrétienne	Rémi GUILLOT

Les accompagnants professionnels et les proches qui ont permis aux personnes de participer à la commission :

Marie-Christine CHALUMEAU (DAME Chantaloup), Alexia TOULA (IME Marie-Auxiliatrice), Oliver MASSARD (IME Le Tremplin), Amandine AVENEL (Dispositif habitat Coté cours), Léodie HARDUIN (IME Excelsior), Karine CLAUDAUD (Résidence les Marizys), Cécile SAMPER et Coralie ALLARD (Résidences et SAVS Soustons), Guillaume PLANCQ et Sylvie MARCHAIS (Hameau de Gatines), Marie-Francine RANAIVO (maman), Coralie TARANTO (Dispositif Bell'Estello), Aurélie PHILIPPE (Résidence Accueil 93), Stéphanie GEZ (maman), Hinda BENNAZIZA et Christelle ECHARDOUR (Pole Saint Louis), Sylvie DESREUMAUX et Sabine DELMOULY (Résidence Tarnos océan).

Florence Cologne et Stéphanie Burlaud, facilitatrices du bureau Boost.

Adeline Cousty, directrice qualité, Leslie Flory, responsable de projets Qualité et Viviane Tronel, directrice de la Communication.

L'association Vivre et devenir d'avoir créé cet espace d'expression et d'actions.



■ A propos de Vivre et devenir

Association reconnue d'utilité publique, Vivre et devenir accueille, soigne et accompagne des personnes en situation de vulnérabilité.

L'association Vivre et devenir accompagne en priorité :

- Des enfants et adolescents en situation de handicap ou en difficulté sociale et/ou familiale.
- Des adultes en situation de handicap, de fragilité psychique ou de perte d'autonomie.
- Des adultes pour la prise en charge des cancers et des soins palliatifs, ainsi que la rééducation et la réadaptation.

Pour plus d'information : **vivre-devenir.fr**